

**RAPPORT N°2022/1-02
au Conseil de la Communauté
en séance du jeudi 10 Février 2022**

OBJET

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022

Je vous rappelle que ce service à caractère industriel et commercial, transféré à la CINOR en date du 23 mars 2003, doit faire l'objet d'un budget annexe de type M49, équilibré par ses ressources propres.

Le budget primitif 2022 pour le service Assainissement collectif, s'élève à 29 515 000 euros qui se répartissent entre les deux sections de la façon suivante :

- Section d'exploitation : 20 000 000,00 € ce qui représente 67,76 % du budget 2022 ;
- Section d'investissement : 9 515 000,00 € ce qui représente 32,24 % du budget 2022 (dont opérations d'ordre)

Si l'on ne tient pas compte des 14 900 000,00 € de reversement des parts de surtaxe assainissement au fermier et aux concessionnaires, la section d'exploitation ne représenterait plus que 35,34 % du budget 2022 et la section d'investissement représenterait 64,66 %.

A) LA SECTION D'EXPLOITATION

1) **Les recettes**

Les ressources qui permettent l'équilibre de ce budget sont :

- Les redevances d'assainissement collectif (18 900 000,00 €)	
Part CINOR :	4 000 000,00
Part Fermier et concessionnaires:	14 900 000,00
- Les taxes de raccordement à l'égout et PFAC :	706 000,00
- Locations diverses :	32 000,00
- Produits exceptionnels :	97 000,00
- Quote part subvention virée en résultat :	265 000,00

TOTAL : 20 000 000,00

La principale ressource de cette section est la redevance à percevoir sur les abonnés raccordables ou raccordés au réseau public de collecte des eaux usées, appelée également surtaxe assainissement, pour un montant de 4 000 000 euros. Cette redevance est estimée par rapport au nombre d'abonnés à l'assainissement, aux assiettes de facturation en m3 et à la tarification intercommunale de l'assainissement collectif. Il convient, par ailleurs, de rappeler que la CINOR a diminué le montant de la part de redevance lui revenant, destiné à financer les investissements, à plusieurs reprises lors de l'entrée en vigueur des parts de redevance investissement et exploitation liées aux nouvelles stations d'épuration, afin de limiter l'augmentation de la tarification, appliquée aux abonnés raccordables au réseau public d'assainissement sur la facture de l'eau, en matière de collecte et traitement des eaux usées.

Je vous rappelle que depuis 2013, ce budget intègre l'ensemble des redevances perçues sur l'utilisateur par les fermiers et concessionnaires, dans l'optique d'améliorer notre coefficient d'intégration fiscale, permettant ainsi d'optimiser notre DGF.

La seconde ressource provient des TRE (Taxes de Raccordement à l'Egout) pour les permis de construire antérieurs au 01/07/2012 et de la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) , à percevoir sur les constructions raccordables aux réseaux publics de collecte existants pour un montant de 706 000,00 euros, à recouvrer sur la base des permis de construire délivrés et sur la base des habitations existantes qui bénéficieront d'un futur réseau de collecte des eaux usées ou qui se raccordent sur les réseaux existants.

2) **Les dépenses**

Les dépenses d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Les charges à caractère général	773 500,00
- Les frais de personnel	1 100 000,00
- Charges financières	540 000,00

- Titres à annuler	100 000,00
- Dotations aux amortissements	630 000,00
- Reversement redevance globale perçue part fermier et concessionnaires	14 900 000,00
- Virement à la section d'investissement	1 956 500,00

TOTAL : 20 000 000,00

Le détail des charges à caractère général vous est indiqué dans la maquette budgétaire jointe. Sur cette somme, 450 000,00 € servent à acheter du produit (nutriox) pour le traitement des odeurs dans les réseaux.

B) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement a été arrêtée à hauteur de 9 515 000,00 euros (dont 865 000 € d'opération d'ordre).

Les dépenses d'investissement réelles s'élèvent à un montant de 8 650 000 €, comprenant :

- le remboursement du capital de la dette pour un montant de 1 800 000,00 €,
- Les frais d'insertion de 10 000,00 €
- Subvention d'investissement de 260 000,00 €
- et les crédits de paiement 2022 pour les opérations présentées par chapitre ci-après :

Le détail des crédits de paiement 2022 pour les travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux vous est fourni en annexe 1

PRESENTATION DES OPERATIONS PAR CHAPITRE		
AS901AS REHABILITATION DE RESEAUX	CHAPITRE 20	20 000,00 €
	CHAPITRE 21	30 000,00 €
	CHAPITRE 23	5 570 000,00 €
Ss/total :		5 620 000,00 €
AS902AS EXTENSION DE RESEAUX	CHAPITRE 20	20 000,00 €
	CHAPITRE 23	660 000,00 €
Ss/total :		680 000,00 €
AS1701AS DIAG. REHAB. OUVRAGES ET TRAV. REHAB. ET SECUR. POSTES	CHAPITRE 20	20 000,00 €
	CHAPITRE 21	40 000,00 €
	CHAPITRE 23	40 000,00 €
Ss/total :		100 000,00 €
AS1702AS CONTROLES RESEAUX	CHAPITRE 21	20 000,00 €
	CHAPITRE 23	120 000,00 €
Ss/total :		140 000,00 €
AS1703AS SUBVENTION POUR RESEAUX PRIVES	CHAPITRE 27	40 000,00 €
Ss/total :		40 000,00 €
Total Général :		6 580 000,00 €

Voir le détail en annexe n°1

1) Les recettes :

Cette section a été équilibrée par les ressources suivantes :

- des subventions pour un montant de	2 078 500,00
- un emprunt de	3 550 000,00
- de la récupération de TVA (réel)	600 000,00
- Récupération des avances	100 000,00
- le virement de la section d'exploitation (ordre)	1 956 500,00
- des amortissements (ordre)	630 000,00
- de la récupération de TVA (ordre)	600 000,00
TOTAL :	9 515 000,00 €

La chaîne de l'Épargne :

CHAINE DE L'EPARGNE	assainissement
Recettes réelles de Fonctionnement	19 735 000,00
- Dépenses Réelles de Fonctionnement	16 873 500,00
-Intérêts	540 000,00
-Capital	1 800 000,00
= Epargne nette	521 500,00
Epargne brute	2 321 500,00
Encours dette	35 146 967,34
Ratio EP B/ Encours en année	15,14

Une présentation de l'état de la dette 2022, vous est présenté en annexe n°2.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président,
Maurice GIRONCEL**

**PROJET DE DELIBERATION N° 2022/1-02
du Conseil de la Communauté
en séance du 10 Février 2022**

OBJET :

VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n° 1320/SG/DRCT/3 en date du 20 juin 1997 fixant le périmètre du projet de communauté comprenant les Communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n° 2686/SG/DRCT/3 en date du 22 octobre 1997 créant la Communauté de Communes C.I.N.O.R;

Vu l'Arrêté Préfectoral n° 4462/SG/DRCT/3 en date du 28 décembre 2000 transformant la Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR) en Communauté d'Agglomération ;

Sur l'avis des Commissions ;

Sur le RAPPORT n° 2022/1- du Président ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE UNIQUE

Adopte, par chapitre, le budget d'assainissement collectif qui a été arrêté à hauteur de 29 515 000 € pour l'année 2022.

- Section d'exploitation : 20 000 000,00 €
- Section d'investissement : 9 515 000,00 €

**Le Président,
Maurice GIRONCEL**

Liste des opérations	CP 2022
1. Extension des réseaux	
Soldes des opérations achevées en 2021 et soldes des marchés antérieurs à 2020	150
Branchements particuliers	450
Participations réseaux des voies privées (subventions aux associations)	40
EU allée des Glaieuls et rue Luc Donnat	
EU Ravine Coco Tranche 1 et 2	40
Rue A. Dumas/F. Coppé (Camelias)	20
Ch. Pommiers (Bois de Nèfles)	10
Route de Bois Nèfles/clinique Sainte Clotilde	10
Diverses études nouvelles opér. PPI	20
Total extensions EU	740
2. Réhabilitation des réseaux	
Interventions diverses sur réseaux EU suite débordements	600
Soldes des opérations achevées en 2021 et soldes des marchés antérieurs à 2020	200
Réhab. EU rue Jules Auber	1700
Renforcement et réhab. chaine de refoulement de la Montagne	340
Rehab. chaine de refoulement de SS	800
Optimisation PR Jamaïque	1100
Réhab. EU Quartier Bas de la Rivière et PR	200
Réhab. EU la Mare (Double Dix)/Lardy) Phase 2	600
Prestations de contrôle de réseaux/Amélior. PR /Diverses études préliminaires (AS1701AS et AS01702AS)	200
Diverses études nouvelles opér. PPI	20
EU rue de Nice	10
Eu PR Lycée	10
EU Carricubes	20
Travaux EU Ch. Manguiers (M De Sigoyer)	10
Eu Rue Philibert	10
Rehab. EU Butor	20
Total réhabilitations EU	5840
TOTAL EU	6580

ANNEXE N° 2 - Caractéristiques de la dette assainissement 2022

Numéro du Contrat	Durée Résiduelle au 19/01/2022	Taux Constaté au 01/01/2022	Périodicité	Dettes en capital au	Capital	Intérêts	Dettes en capital au	ICNE 2022	Annuité
- Code Prêteur : AFD				34 151 967,34	1 754 039,29	531 678,46	32 397 928,05	63 869,00	2 285 717,75
CRE 1469 01 B	19 ans, 8 mois, 11	2,440000	Semestrielle	79 992,22	3 145,72	1 932,74	76 846,50	468,77	5 078,46
CRE 1842 02X	19 ans, 12 jours	1,140000	Semestrielle	195 534,18	10 000,00	2 200,58	185 534,18	875,41	12 200,58
CRE 1842 01W	24 ans, 12 jours	0,000000	Semestrielle	784 000,00	32 000,00	0,00	752 000,00	0,00	32 000,00
CRE1878 04J	24 ans, 3 mois, 7	0,070000	Semestrielle	3 100 000,00	64 583,33	1 085,00	3 035 416,67	377,74	65 668,33
CRE 1469 01 B	19 ans, 8 mois, 11	2,120000	Semestrielle	3 487 685,71	141 675,44	73 192,02	3 346 010,27	17 733,86	214 867,46
CRE 1669 02E	14 ans, 5 mois, 27	1,750000	Semestrielle	4 221 143,65	258 128,11	72 745,63	3 963 015,54	2 889,70	330 873,74
CRE 1669 02E	14 ans, 5 mois, 27	1,350000	Semestrielle	5 490 753,74	345 252,31	72 963,87	5 145 501,43	2 894,34	418 216,18
CRE 1469 01 B	19 ans, 8 mois, 11	2,080000	Semestrielle	6 333 891,51	258 333,12	130 408,56	6 075 558,39	31 592,91	388 741,68
CRE 1669 02E	14 ans, 5 mois, 27	1,720000	Semestrielle	10 458 966,33	640 921,26	177 150,06	9 818 045,07	7 036,27	818 071,32
- Code Prêteur : CDC				995 000,00	0,00	8 152,48	995 000,00	5 457,34	8 152,48
122451-5413821-SD	50 ans, 6 mois, 13 jours	1,100000	Annuelle	995 000,00	0,00	8 152,48	995 000,00	5 457,34	8 152,48
				35 146 967,34	1 754 039,29	539 830,94	33 392 928,05	69 326,34	2 293 870,23

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24974011900022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CINOR
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie saint-denis

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	28
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	29
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	30
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	31
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	32

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	34

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	20 000 000,00	20 000 000,00
		20 000 000,00	20 000 000,00

+

+

+

R	E	0,00	0,00
P	R		
O	T	(si déficit)	(si excédent)
R	S	0,00	0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	20 000 000,00	20 000 000,00
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	9 515 000,00	9 515 000,00
		9 515 000,00	9 515 000,00

+

+

+

R	E	0,00	0,00
P	R		
O	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	S	0,00	0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 515 000,00	9 515 000,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	29 515 000,00	29 515 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 236 000,00	0,00	15 673 500,00	0,00	15 673 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		14 336 000,00	0,00	16 773 500,00	0,00	16 773 500,00
66	Charges financières	560 000,00	0,00	540 000,00	0,00	540 000,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 046 000,00	0,00	17 413 500,00	0,00	17 413 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 830 277,66		1 956 500,00	0,00	1 956 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	623 722,34		630 000,00	0,00	630 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 454 000,00		2 586 500,00	0,00	2 586 500,00
TOTAL		17 500 000,00	0,00	20 000 000,00	0,00	20 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 000 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 232 000,00	0,00	19 638 000,00	0,00	19 638 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		17 232 000,00	0,00	19 638 000,00	0,00	19 638 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	97 000,00	0,00	97 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		17 235 000,00	0,00	19 735 000,00	0,00	19 735 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	265 000,00		265 000,00	0,00	265 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		265 000,00		265 000,00	0,00	265 000,00
TOTAL		17 500 000,00	0,00	20 000 000,00	0,00	20 000 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 000 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 321 500,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	84 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 368 822,00	0,00	6 390 000,00	0,00	6 390 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 552 822,00	0,00	6 550 000,00	0,00	6 550 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	26 000,00	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 640 178,00	0,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	26 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 692 178,00	0,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 245 000,00	0,00	8 650 000,00	0,00	8 650 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	265 000,00		265 000,00	0,00	265 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		600 000,00	0,00	600 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		865 000,00		865 000,00	0,00	865 000,00
TOTAL		10 110 000,00	0,00	9 515 000,00	0,00	9 515 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 515 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 686 000,00	0,00	2 078 500,00	0,00	2 078 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 657 178,00	0,00	3 550 000,00	0,00	3 550 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 822,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Total des recettes d'équipement		6 456 000,00	0,00	5 728 500,00	0,00	5 728 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
Total des recettes financières		600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 056 000,00	0,00	6 328 500,00	0,00	6 328 500,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 830 277,66		1 956 500,00	0,00	1 956 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	623 722,34		630 000,00	0,00	630 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		600 000,00	0,00	600 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 054 000,00		3 186 500,00	0,00	3 186 500,00
TOTAL		10 110 000,00	0,00	9 515 000,00	0,00	9 515 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 515 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

2 321 500,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 673 500,00		15 673 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 100 000,00		1 100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	540 000,00	0,00	540 000,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	630 000,00	630 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 956 500,00	1 956 500,00
	Dépenses d'exploitation – Total	17 413 500,00	2 586 500,00	20 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 000 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	260 000,00	265 000,00	525 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	70 000,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	90 000,00	0,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 390 000,00	0,00	6 390 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 000,00	600 000,00	640 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	8 650 000,00	865 000,00	9 515 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 515 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 638 000,00		19 638 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	97 000,00	265 000,00	362 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		19 735 000,00	265 000,00	20 000 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 000 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 078 500,00	0,00	2 078 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 550 000,00	0,00	3 550 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	600 000,00	700 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00	0,00	600 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		630 000,00	630 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 956 500,00	1 956 500,00
Recettes d'investissement – Total		6 328 500,00	3 186 500,00	9 515 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 515 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 236 000,00	15 673 500,00	0,00
60221	Combustibles et carburants	1 000,00	1 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00	5 000,00	0,00
6062	Produits de traitement	525 000,00	450 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	46 500,00	47 000,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	10 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	0,00
6156	Maintenance	1 000,00	5 000,00	0,00
6161	Multirisques	1 500,00	1 500,00	0,00
617	Etudes et recherches	80 000,00	100 000,00	0,00
618	Divers	32 000,00	120 000,00	0,00
6226	Honoraires	8 000,00	8 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	3 000,00	3 000,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	14 000,00	0,00
6288	Autres	12 500 000,00	14 900 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		14 336 000,00	16 773 500,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	560 000,00	540 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	560 000,00	540 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	150 000,00	100 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150 000,00	100 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		15 046 000,00	17 413 500,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 830 277,66	1 956 500,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	623 722,34	630 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	623 722,34	630 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 454 000,00	2 586 500,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 454 000,00	2 586 500,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 500 000,00	20 000 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 000 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 232 000,00	19 638 000,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	700 000,00	706 000,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	16 500 000,00	18 900 000,00	0,00
7083	Locations diverses	32 000,00	32 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		17 232 000,00	19 638 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	97 000,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	3 000,00	3 000,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 000,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	90 000,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		17 235 000,00	19 735 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	265 000,00	265 000,00	0,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	265 000,00	265 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		265 000,00	265 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 500 000,00	20 000 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 000 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	84 000,00	70 000,00	0,00
2031	Frais d'études	74 000,00	60 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	100 000,00	90 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	90 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 368 822,00	6 390 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 256 000,00	6 290 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	112 822,00	100 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 552 822,00	6 550 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	26 000,00	260 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	26 000,00	260 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 640 178,00	1 800 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 640 178,00	1 800 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	26 000,00	40 000,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	26 000,00	40 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 692 178,00	2 100 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 245 000,00	8 650 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	265 000,00	265 000,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>265 000,00</i>	<i>265 000,00</i>	<i>0,00</i>
139118	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres</i>	<i>265 000,00</i>	<i>265 000,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	600 000,00	600 000,00	0,00
2762	<i>Créances transfert droit déduct° TVA</i>	<i>600 000,00</i>	<i>600 000,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		865 000,00	865 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 110 000,00	9 515 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 515 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 686 000,00	2 078 500,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 686 000,00	2 078 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 657 178,00	3 550 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 657 178,00	3 550 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 822,00	100 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	112 822,00	100 000,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 456 000,00	5 728 500,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	600 000,00	600 000,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	600 000,00	600 000,00	0,00
Total des recettes financières		600 000,00	600 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 056 000,00	6 328 500,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 830 277,66	1 956 500,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	623 722,34	630 000,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 074,29	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	620 000,00	630 000,00	0,00
28188	Autres	1 648,05	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 454 000,00	2 586 500,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	600 000,00	600 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	600 000,00	600 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 054 000,00	3 186 500,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 110 000,00	9 515 000,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 515 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					39 595 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					39 595 000,00									
122451-5413821 (122451-5413821)	CDC	26/05/2021	16/06/2021	01/07/2023	995 000,00	F	FIXE	1,100	1,103		A	X Produits CDC	N	A-1
CRE 1469 01 B (CRE1469ASS)	AFD	02/09/2011	29/09/2011	31/03/2015	100 000,00	F	FIXE	2,440	2,455		S	P	N	A-1
CRE 1469 01 B (CRE1469ASS2T)	AFD	02/09/2011	04/02/2013	31/03/2015	8 000 000,00	F	FIXE	2,080	2,091		S	P	N	A-1
CRE 1469 01 B (CRE1469ASS3T)	AFD	29/09/2011	06/02/2014	31/03/2015	4 400 000,00	F	FIXE	2,120	2,191		S	P	N	A-1
CRE 1669 02E (CRE166902EASST1)	AFD	27/12/2016	17/01/2017	15/12/2020	4 600 000,00	F	FIXE	1,750	1,852		S	P	N	A-1
CRE 1669 02E (CRE166902EASST2)	AFD	27/12/2016	30/10/2018	15/12/2020	11 400 000,00	F	FIXE	1,720	1,770		S	P	N	A-1
CRE 1669 02E (CRE166902EASST3)	AFD	27/12/2016	25/03/2019	15/12/2020	6 000 000,00	F	FIXE	1,350	1,355		S	P	N	A-1
CRE 1842 01W (CRE184201WASS)	AFD	11/12/2020	18/12/2020	31/07/2021	800 000,00	F	FIXE	0,000	0,039		S	C	N	A-1
CRE 1842 02X (CRE184202XASS)	AFD	11/12/2020	18/12/2020	31/07/2021	200 000,00	F	FIXE	1,140	1,196		S	C	N	A-1
CRE1878 04J (CRE187804J)	AFD	21/10/2021	26/10/2021	26/10/2021	3 100 000,00	F	FIXE	0,070	0,067		S	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

CINOR - ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					39 595 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		35 146 967,34					1 754 039,29	539 830,94	0,00	69 326,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		35 146 967,34					1 754 039,29	539 830,94	0,00	69 326,34
122451-5413821 (122451-5413821)	N	0,00	A-1	995 000,00	50,50	F	FIXE	1,100	0,00	8 152,48	0,00	5 457,34
CRE 1469 01 B (CRE1469ASS)	N	0,00	A-1	79 992,22	19,67	F	FIXE	2,440	3 145,72	1 932,74	0,00	468,77
CRE 1469 01 B (CRE1469ASS2T)	N	0,00	A-1	6 333 891,51	19,67	F	FIXE	2,080	258 333,12	130 408,56	0,00	31 592,91
CRE 1469 01 B (CRE1469ASS3T)	N	0,00	A-1	3 487 685,71	19,67	F	FIXE	2,120	141 675,44	73 192,02	0,00	17 733,86
CRE 1669 02E (CRE166902EASST1)	N	0,00	A-1	4 221 143,65	14,42	F	FIXE	1,750	258 128,11	72 745,63	0,00	2 889,70
CRE 1669 02E (CRE166902EASST2)	N	0,00	A-1	10 458 966,33	14,42	F	FIXE	1,720	640 921,26	177 150,06	0,00	7 036,27
CRE 1669 02E (CRE166902EASST3)	N	0,00	A-1	5 490 753,74	14,42	F	FIXE	1,350	345 252,31	72 963,87	0,00	2 894,34
CRE 1842 01W (CRE184201WASS)	N	0,00	A-1	784 000,00	24,00	F	FIXE	0,000	32 000,00	0,00	0,00	0,00
CRE 1842 02X (CRE184202XASS)	N	0,00	A-1	195 534,18	19,00	F	FIXE	1,140	10 000,00	2 200,58	0,00	875,41
CRE1878 04J (CRE187804J)	N	0,00	A-1	3 100 000,00	24,25	F	FIXE	0,070	64 583,33	1 085,00	0,00	377,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CINOR - ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		35 146 967,34					1 754 039,29	539 830,94	0,00	69 326,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	35 146 967,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 065 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 800 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 800 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		265 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	265 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 065 000,00	0,00	0,00	2 065 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 186 500,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		600 000,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	600 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 586 500,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	630 000,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 956 500,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 186 500,00	0,00	0,00	0,00	3 186 500,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 065 000,00
Ressources propres disponibles	IV	3 186 500,00
Solde	V = IV – II (6)	1 121 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2009-09-AS0902AS TRAVAUX NEUFS RESEAUX DE COLLECTE	65 875 700,00	0,00	65 875 700,00	58 858 927,41	680 000,00	6 336 772,59
2009-09-AS0901AS TRAVAUX REHAB.ET RENF.RESEAUX COLL.	35 666 300,00	0,00	35 666 300,00	28 778 548,24	5 520 000,00	1 367 751,76

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .